



Catherine BARATTI-ELBAZ

Maire du 12^è arrondissement

Note à l'attention de Richard BOUIGUE

Premier Adjoint en charge des grands projets, du développement économique et de l'emploi,

de la vie associative et du budget participatif

cher Richard

Je vous ai confié le suivi des grands projets de l'arrondissement dans une approche transversale. Ainsi, vous aborderez les opérations d'aménagement qui vont marquer la mandature sous l'angle de l'urbanisme mais également de la dynamique économique, créatrice d'emplois, et de la dynamique sociale, prenant appui sur la vie associative. Le budget participatif est une autre dimension transversale que vous coordonnerez en impliquant l'ensemble de l'Exécutif.

L'urbanisme est un outil majeur de réalisation de nos objectifs, en matière de logement, d'équipements publics, de dynamique économique et commerciale, de cadre de vie et d'architecture. La mixité fonctionnelle, indispensable à la bonne marche d'une ville durable, et la mixité sociale, symbole d'une ville accueillante et accessible à tous, sont des principes forts sur lesquels nous ne transigerons pas.

En lien avec les adjoints à la Maire de Paris, et les services de la Ville, vous veillerez à ce que la vision que nous avons pour le 12^e se reflète dans chaque opération de l'arrondissement. Si les principaux pouvoirs décisionnaires en matière d'urbanisme dépendent de la Maire de Paris, je vous demande d'être attentif à toujours exprimer notre vision sur chacun de ces projets d'aménagement.

Vous serez en charge du suivi des grandes opérations d'urbanisme et veillerez à y intégrer une programmation en logements, équipements publics et lieux d'activité permettant de répondre aux évolutions démographiques du 12^e. Vous serez attentifs à la bonne intégration de ces opérations au tissu urbain existant, notamment par la qualité de leurs espaces publics. Parmi les plus emblématiques, Bercy-Charenton, Charolais-Rambouillet et la Caserne de Reuilly, représentent des opportunités historiques pour l'arrondissement de recréer des espaces de vie sur des territoires jusqu'alors exclus du reste de la ville.

Vous poursuivrez également les opérations d'aménagement déjà engagées sur Charolais-Rotonde et le Grand Projet de Renouvellement Urbain de la Porte de Vincennes.

Dans tout l'arrondissement par ailleurs, vous suivrez la programmation d'opérations de logements et d'équipements publics avec les élus concernés et rechercherez les opportunités foncières, notamment auprès de nos partenaires publics (Etat, ferroviaires, AP-HP).

Vous travaillerez au renouveau des grandes places de afin de les adapter aux nouveaux usages. Ainsi, la place de la Bastille sera réaménagée en tenant compte de la trame verte et bleue, constituée de l'accès à la coulée verte et de la promenade sur les quais du Port de l'Arsenal. Le prolongement du tramway, l'installation prochaine de l'université Paris III, contribueront à transformer le quartier et la place de la Nation qui sera également requalifiée. Vous veillerez à ce que ces transformations majeures se fassent au bénéfice des habitants, d'une amélioration de l'offre de mobilités, et du dynamisme commercial, tout en répondant aux besoins qui auront pu être identifiés. Vous vous assurerez de la poursuite des études de la Gare de Lyon, qui devront être menées en étroite collaboration avec nos partenaires ferroviaires. Vous associerez David Gréau à l'ensemble de ces dossiers pour les questions de transports et de voirie relevant de sa délégation.

Vous veillerez à ce que les perspectives d'ouverture au public de certains tronçons de la Petite Ceinture se mettent en œuvre dans le 12^e arrondissement. Vous accompagnerez le développement de nouveaux usages – récréatifs, sportifs, agricoles – dans le respect de la biodiversité.

L'ensemble des opérations d'urbanisme ou de programmation devront être exemplaires en matière environnementale, dans le respect des objectifs fixés par le Plan Climat parisien en collaboration avec votre collègue Christophe Teisseire. La qualité architecturale des nouvelles constructions, comme la qualité paysagère des opérations d'aménagement seront regardées avec une grande attention afin de favoriser l'insertion urbaine la plus pertinente.

Les objectifs sur lesquels nous nous sommes engagés nécessitent une modification générale du Plan local d'urbanisme afin d'accélérer la réalisation de nos opérations d'urbanisme et la construction de logements dans l'arrondissement. En lien avec l'adjoint à la Maire de Paris chargé de l'urbanisme et les services concernés, vous préparerez la phase de concertation avec les citoyens qui lancera la procédure de modification générale dans notre arrondissement.

Enfin, en lien avec Régis Peutillot, vous serez vigilant à toujours placer les habitants, les associations, et les conseils de quartier, au cœur du processus de réflexion. Je souhaite que l'ensemble des acteurs du 12^e puissent se positionner en co-élaborateurs de ces opérations. En ce sens, Je vous invite à me faire part de toutes propositions pour expérimenter de nouvelles méthodes de concertation, notamment celles permettant aux habitants d'êtres les acteurs de la fabrique de la ville (ateliers d'urbanisme, visite sur site participative, etc.).

Le 12^e arrondissement se doit de contribuer activement au rayonnement économique et à l'attractivité de Paris, en prenant part au **rééquilibrage à l'Est, tant en termes de création d'entreprises que de création d'emplois**.

Vous veillerez à soutenir les entrepreneurs et les commerces dans le lancement et la pérennisation de leurs activités. L'Arc de l'innovation voulu par la Maire de Paris sera un point d'appui pour faire venir les porteurs de projets - incubateurs, pépinières, hôtels d'entreprise - afin d'offrir des solutions immobilières adaptées aux différentes étapes de vie d'une entreprise et créer les conditions de la pérennisation et du développement de leurs activités. Dans ce même esprit, une

attention particulière doit être accordée aux **entreprises innovantes** en étroite collaboration avec le **Laboratoire Paris Région Innovation**.

Pour renforcer toutes les dynamiques, vous réfléchirez à la création d'une « Maison des initiatives », qui pourrait accueillir la Maison de l'Economie sociale et solidaire de Paris et développer des actions propres au 12^e arrondissement. Dans le champ de la création d'activité, cette maison aura pour mission de rapprocher les différents acteurs (inventeurs, chercheurs, étudiants, artistes, entrepreneurs, et financiers). Elle permettra aussi un accompagnement global et sur mesure des créateurs d'entreprise, la mutualisation des moyens à mettre en œuvre, la mise en synergie des initiatives.

Le développement économique passe également par la redéfinition de la gouvernance au niveau local. En ce sens, vous étudierez la création d'une instance locale de développement économique (type conseil de développement).

Je souhaite également que notre arrondissement prenne toute sa place dans le **développement de l'Economie sociale et solidaire,** représentant déjà 9 % de l'emploi à Paris. A ce titre, la création de nouveaux incubateurs dédiés devra être encouragée et l'accès de ces entreprises à la commande publique favorisé.

Le développement économique doit également passer par la **bonne vitalité du commerce de proximité et de l'artisanat**, vecteurs de dynamique économique et de cohésion sociale.

Vous veillerez à soutenir les associations de commerçants dans leur rôle d'accompagnement et d'interface avec la Mairie.

Vous serez également attentif à la prise en compte des difficultés rencontrées au quotidien par les commerçants, s'agissant, par exemple, de la **répercussion des grands travaux** sur leur chiffre d'affaire ou leurs charges.

L'aide à l'installation de commerces, via l'opération Vital' Quartier, doit également faire partie des priorités tout comme le soutien aux initiatives locales écologiquement et socialement innovantes, que se soient en termes de livraisons à domicile, de reprise de locaux vacants, d'implantation de nouvelles formes de commerce (Food truck) ou de nouveaux services à destination des habitants (nouvelles générations de « kiosques parisiens »). Vous étudierez les évolutions possibles du périmètre et des modalités d'intervention de Vital'Quartier. En outre, une réflexion pour dynamiser le Viaduc des arts en conservant sa vocation artisanale devra être lancée.

Toute action en termes de développement économique ne saurait atteindre ses objectifs sans parvenir à **créer ou maintenir des emplois**. Je souhaite ainsi que notre arrondissement prenne toute sa place dans la **lutte contre le chômage**.

Vous vous attacherez à **créer une dynamique d'ensemble dans une logique de réseau** : lancement d'un comité emploi, élaboration d'un guide des structures emploi/insertion du 12^e, organisation d'événements fédérateurs (job dating, forums).

La collaboration avec les acteurs de l'emploi et de l'insertion - Pôle Emploi, la Mission locale, le Plan local pour l'insertion et l'emploi de Paris (PLIE) - sera renforcée pour une adaptation de leurs actions aux besoins des habitants du 12^e dans leur diversité (demandeurs d'emploi, salariés en reconversion, etc.).

Vous suivrez en outre l'activité de la **régie de quartier du 12**e, acteur essentiel dans le champ de l'insertion par l'activité économique.

Vous veillerez par ailleurs à améliorer l'information sur les formations existantes et les dispositifs permettant d'y accéder pour rendre la formation professionnelle plus accessible. La Maison des initiatives intégrera cet objectif. Véritable lieu de convergence, cet espace devra s'adresser à l'ensemble de nos administrés (salariés, étudiants et demandeurs d'emploi) afin de les aider à trouver sur un même lieu toutes les réponses à leurs interrogations autour des questions liées à l'emploi et la formation professionnelle (créer son activité, chercher un emploi, changer sa vie professionnelle, trouver une formation, choisir son orientation, etc.). Elle développera des méthodes d'accompagnement et de recrutement originales.

Je vous demande de réfléchir au développement des **formes d'organisation du travail et de collaboration innovantes** qui peuvent représenter de véritables alternatives au salariat classique : groupements d'Employeurs (GE et GEIQ), multi-salariat, portage salarial, Entreprise de Travail à Temps Partagé (ETTP), pépinières et pôles d'entreprise espaces de co-working.

Il conviendra de chercher à mieux répondre aux besoins des secteurs dynamiques de notre arrondissement (design, métiers d'art, commerces de proximité) par la mise en place d'une **politique** d'accompagnement à la création ou au maintien des emplois dans ces secteurs. De même, l'implantation future de nouvelles entreprises liée, notamment, aux grands projets urbains doit être l'occasion de travailler en amont sur les besoins en emploi des recruteurs en lien étroit avec les structures de suivi des demandeurs d'emploi de notre territoire.

Dans le champ de la vie associative, je partage votre volonté d'engager à très court terme un dialogue refondé avec les associations. A cet effet, vous organiserez les premiers états généraux de la vie associative afin de déterminer les grands axes permettant d'encourager et d'accompagner l'engagement associatif.

Je retiens en outre l'objectif de **renforcer significativement le rôle de la Maison des associations** qui regroupe plus de 600 associations. La MDA doit élargir dès maintenant ses missions en étant un relais pour le développement de la participation citoyenne. Les conseils de quartier pourront régulièrement s'y réunir, tandis que les locaux de l'ancienne gare de Reuilly seront un lieu de vote privilégié des habitants dans le cadre du budget participatif parisien. Cette volonté d'ouverture de la vie associative se traduira également par le renforcement de la place des associations dans les instances de démocratie participative (conseils de quartier, conseil local du Handicap etc.).

Pour soutenir la vie associative, vous proposerez de **nouveaux outils numériques**, notamment la mise en place d'un **portail interactif** permettant un meilleur recensement des associations. Chacune d'entre elles devra avoir la possibilité d'interagir avec ses homologues ou avec les habitants pour répondre à ses besoins de bénévolat, de locaux ou encore de communication. Sur ce dernier point, vous étudierez la disposition de **panneaux associatifs numériques** dans l'espace public.

L'une de vos priorités sera également de faciliter la mise à disposition de locaux. Vous serez notamment vigilant au fait que les bailleurs facilitent l'accès des associations à leurs locaux disponibles. Parallèlement, les associations devront être conseillées et accompagnées dans leurs recherches de financements. Les modes de financements innovants, comme l'opération MICRO DON, devront être développés.

Je vous ai confié enfin la charge de **poursuivre et amplifier le budget participatif.** Je souhaite que le 12^e soit pilote et innovant en la matière. Vous augmenterez **jusqu'à au moins 20 %** la part des crédits d'investissement de notre arrondissement consacrés au BP, soit **au moins 250 000 € par an**. En collaboration avec Régis Peutillot et l'ensemble de l'Exécutif, vous organiserez la mobilisation des conseils de quartier afin de faire remonter un maximum de projets.

Vous accompagnerez en outre la **mise en œuvre du budget participatif parisien**. Chaque année, vous relayerez la campagne d'information et la votation organisées au mois de septembre, en tâchant d'impliquer le plus grand nombre possible d'habitants, d'acteurs associatifs et de commerçants. Vous serez également attentif à ce que les conseillers de quartier y prennent toute leur part.

Toutes ces missions sont d'envergure et transversales. Votre engagement sans faille vous permettra de les mener à bien en impliquant l'ensemble de l'Exécutif.

Catherine Baratti-Elbaz

Maire du 12è arrondissement